

Une architecture d'état L'époque de Louis-Alexandre Taschereau

Luc Noppen

Volume 3, numéro 4, hiver 1988

L'éveil culturel de l'entre-deux-guerres

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7092ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Noppen, L. (1988). Une architecture d'état : l'époque de Louis-Alexandre Taschereau. *Cap-aux-Diamants*, 3(4), 23–26.

UNE ARCHITECTURE D'ÉTAT

L'ÉPOQUE DE LOUIS-ALEXANDRE TASCHEREAU

par Luc Noppen*

Il peut sembler étrange d'associer une période de l'histoire de l'architecture du Québec au nom d'un de ses premiers ministres. Sur tout de nos jours et dans le cas de Louis-Alexandre Taschereau, homme politique que toute une génération d'historiens ont condamné à l'oubli dans l'entreprise de construction du «mythe Duplessis».

Louis-Alexandre Taschereau (1867-1952), avocat de Québec, entre à l'Assemblée législative comme député libéral en 1900; le 17 novembre 1907 il se voit confier le portefeuille des Travaux publics dans le cabinet de Lomer Gouin, poste qu'il conservera jusqu'en 1919. Procureur général, Taschereau devient premier ministre le 9 juillet 1920 et cumule ces deux fonctions jusqu'à sa démission en 1936.

Une nouvelle image pour l'État

Le premier dossier important que pilote Taschereau comme ministre est celui de la construction d'un nouveau centre de détention à Montréal; Lomer Gouin s'en était personnellement occupé depuis 1900, d'abord en tant que commissaire des Travaux publics, puis en sa qualité de premier ministre. En 1907, Taschereau confie la préparation des plans définitifs de la prison de Bordeaux aux architectes Marchand et Brassard, de Montréal. Jules-Omer Marchand vient alors de s'établir à Montréal, après avoir obtenu son diplôme d'architecte de l'École des beaux-arts de Paris, en juin 1902. Ce mandat que l'État accorde au premier québécois diplômé d'une école prestigieuse annonce un changement dans les politiques du ministère.

Dirigé par l'architecte Elzéar Charest, le service d'architecture du ministère avait, jusqu'à l'avènement de Taschereau, réalisé la plupart des projets en régie interne. Affirmant son parti pris pour l'éclectisme classique français, et ce depuis 1880, ce service avait fini par développer une architecture de «style forteresse», transposition en langage architectural d'une idéologie conservatrice et nationaliste.

Tout aussi francophile, l'idéologie libérale qu'incarne Taschereau prône le renouvellement de la société par l'industrialisation et l'éducation. Cette



L'édifice «D», que la Société immobilière du Québec vient de restaurer, a été construit en 1931-1932 pour loger un ministère en pleine expansion: l'Agriculture. La construction visait notamment à contrer le chômage. Photo: T. Lebel, 1933. (Archives de la ville de Québec).

recherche de modernité tente de limiter l'emprise de l'Église et s'inspire plutôt du modèle français qui offre en exemple ses institutions laïques. Misant sur l'instruction et l'épanouissement de l'individu, les libéraux vont doter le Québec d'une panoplie d'institutions culturelles calquées sur le modèle français: écoles techniques, facultés universitaires, écoles supérieures (polytechnique et HEC, entre autres) écoles des beaux-arts et d'architecture, musée d'État, commission des monuments historiques. Pour loger ces institutions et affirmer le rôle prépondérant qu'on entend leur faire assumer, l'État va mettre sur pied un ambitieux programme de construction dont l'élément moteur est le développement, autour de l'Hôtel du Parlement, d'une cité administrative.

Le style Beaux-Arts

Mettant de côté les fonctionnaires de son ministère, Taschereau va confier des mandats aux architectes francophones capables de redessiner l'image publique de l'État. Alors que le style châ-

* Professeur d'histoire, Université Laval



Le Premier ministre du Québec de 1920 à 1936, Louis-Alexandre Taschereau. Huile sur toile. Eugène Hamel, 1911. (Photo: Patrick Altman, Musée du Québec).

teau atteint son apogée et que naît le *Canadian Gothic* les formules de l'éclectisme s'avèrent toujours populaires auprès de certains entrepreneurs et grandes corporations.

Le «Café du Parlement», aménagé en 1916-1917. Sans prétention à l'extérieur, l'architecture beaux-arts se développe pleinement à l'intérieur. Marchand et Tanguay, architectes. (Photo: Louise Leblanc, S.R.P. Université Laval)

Pour se distinguer et créer une image de marque, l'État va donc adopter un style architectural bien caractérisé, celui que les historiens d'architecture ont fini par qualifier de «style beaux-arts». Plusieurs raisons permettent d'expliquer ce choix. En premier lieu il convient de noter que ce



style naît de l'enseignement de l'École des beaux-arts de Paris et qu'à ce titre il fait partie du modèle français que privilégie le Québec du début de siècle. Ensuite, signalons que cette architecture véhicule une image de modernité puisqu'elle évacue l'historicisme, préconise l'usage de technologies et de matériaux nouveaux et permet l'élaboration de programmes aptes à répondre aux besoins créés par le progrès social. Enfin, le Québec constate que l'Amérique du Nord toute entière s'intéresse à ce renouveau du classicisme.

Ce mouvement, fondé sur un système d'enseignement académique, permet la formation d'écoles locales hors des corporatismes et, surtout, garantit l'originalité et l'unicité des oeuvres. Ce renouveau est également basé sur l'acquisition d'habiletés en composition et non plus simplement en dessin, comme c'était le cas dans le système d'apprentissage par cléricature. Le système des beaux-arts permet donc l'émergence d'un style qui, tout en s'appuyant sur un langage universel, peut véhiculer une symbolique nationale, corporative, religieuse ou autre. Et, fait non négligeable pour le Québec des années 1900-1930, le système des beaux-arts accrédite ses productions comme oeuvre d'art ou d'architecture. Ceci est capital aux yeux des élites locales qui n'arrivent pas à qualifier d'«artistiques» les productions issues des pratiques traditionnelles. Il suffit de voir avec quel acharnement le Québec de l'époque a créé les mythes de l'école des arts et métiers de Saint-Joachim, de celle des frères Charron, et de l'atelier des Écorces de Quévillon pour comprendre à quel point art et académisme paraissent indissociables.

Développer une symbolique nationale

Au Québec, l'architecture beaux-arts que favorise l'État se distingue des productions nord-américaines par sa sobriété et sa réserve. Les plans d'édifices sont peu articulés et sans décrochements importants. Les élévations sont érigées sans grand relief et l'animation créée par le jeu des colonnes tout comme les défoncements que privilégient certains ténors du style aux États-Unis sont des effets baroques qu'on ne retrouve guère au Québec. Les intérieurs sont aussi beaucoup plus sobres – on articule les surfaces bien plus qu'on ne crée des espaces – que ceux rencontrés aux États-Unis et en Europe.

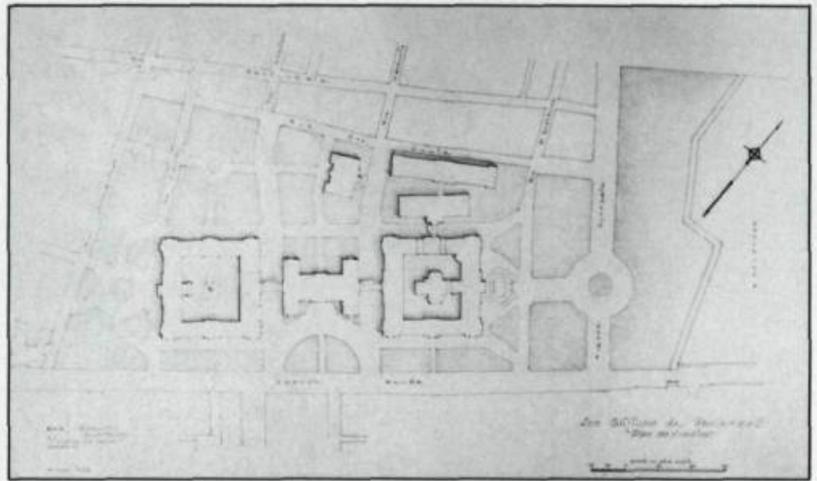
Tout ceci s'explique par une certaine parcimonie de l'État qui, au Québec, ne s'est jamais vraiment imposé dans le paysage architectural, alors que, à l'opposé, l'Église ne cessait de canaliser les ressources de la société vers la construction de temples, collèges, couvents, hôpitaux et asiles. Et ceci à un point tel qu'à plusieurs égards on peut dire que c'est plutôt l'Église du Québec qui a réussi à développer une architecture véhiculant une symbolique nationale.

Rien d'étonnant donc à ce que cette Église ait cherché, elle aussi, à explorer le potentiel du système des beaux-arts. Mais, même si plusieurs églises, surtout de la région montréalaise, en adoptent le vocabulaire classique, ce parti sera rapidement abandonné au profit de formules plus orthodoxes, comme ce répertoire de formes néo-médiévales (on le qualifiera aussi de style de transition entre le Moyen-Âge roman et gothique) qui prévaut lors de la construction des églises importantes de la région de Québec, (Saint-Sacrement, 1920; Sainte-Anne-de-Beaupré, 1923; et Saints-Martyrs-Canadiens, 1928).

En ce qui concerne l'architecture de l'État, l'adoption de l'architecture beaux-arts devient manifeste à partir de 1910 avec la construction d'une nouvelle bibliothèque sur la colline parlementaire. Délaissant les plans préparés pour cette construction dès la fin du XIX^{ème} siècle par Eugène-Étienne Taché, le gouvernement choisit plutôt de confier la préparation des plans à l'architecte Marchand. Établi à Montréal celui-ci doit cependant s'associer à l'agence d'architecture la plus en vue de Québec à l'époque: celle de Georges-Émile Tanguay. L'année suivante, la même équipe livre les plans de l'édifice qui, dans la cour de l'Hôtel du Parlement, abritera le «Café du Parlement».

La guerre retarde ces chantiers, notamment à cause des délais de livraison de certains matériaux (acier et marbre) commandés en Europe; ce n'est qu'en 1919 que les architectes Tanguay et Chenevert déposent les plans d'un nouvel édifice à bureaux devant être construit sur la rue Sainte-Julie (aujourd'hui l'édifice Honoré-Mercier sur le boulevard Saint-Cyrille). Jugé vieillot le projet est reformulé par Raoul Chenevert et accepté en 1922 par le cabinet Taschereau qui vient de succéder à celui de Lomer Gouin. Moins orné, plus moderne et monumental le projet de Chenevert témoigne de sa formation au département d'architecture de l'École polytechnique de Montréal où enseignait l'architecte français Max Doumic, alors que les élévations de Tanguay témoignaient encore des formules décoratives de l'éclectisme de la fin du XIX^{ème} siècle.

L'adoption du style beaux-arts par l'État franchit un autre pas en 1930 alors qu'un projet ambitieux prévoit la construction de trois nouveaux édifices à bureaux, sur la colline parlementaire, le long de la rue Saint-Augustin. Cette fois ce sont les architectes Audet, Beaulé et Morissette de Québec qui sont retenus pour dresser les plans du premier immeuble, l'édifice D, construit en 1931-1932. L'édifice E (André-Laurendeau) suit en 1934, d'après les plans des architectes Lacroix, Drouin et Bergeron. À la même époque, Raoul Chenevert développe le schéma de la colline parlementaire en prévoyant l'ouverture du boulevard Saint-Cyrille et la construction d'édifices plus importants le long de la Grande Allée.



Le début des années 1930 voit apparaître les premiers schémas d'aménagement de la colline parlementaire. Ce projet de 1934 propose de doubler l'Hôtel du parlement et de créer une façade monumentale le long de la Grande-Allée. Raoul Chenevert, architecte. (Planothèque. Société Immobilière du Québec).

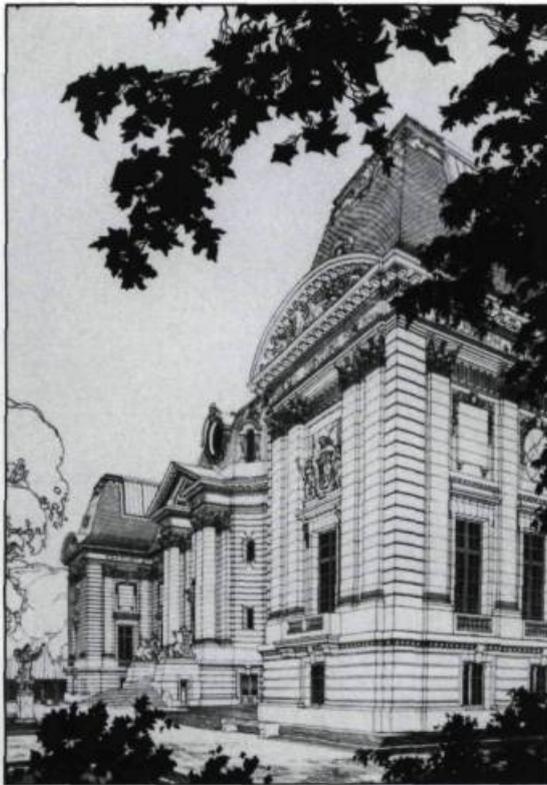
L'effort de l'État se manifeste aussi ailleurs que sur la colline parlementaire. En 1928 l'architecte Wilfrid Lacroix dépose les plans du Musée du Québec, édifice qui incarne à lui seul l'idéal beaux-arts, tant par son programme que par sa composition très classique. Ce projet était à l'étude depuis plusieurs années déjà, notamment à l'agence de Raoul Chenevert. Celui-ci avait établi des contacts avec Maxime Roisin, architecte parisien, pour s'assurer d'un design véritablement français. Roisin avait donc tracé, dès 1925, une première série de plans pour le «Musée provincial». Ayant eu quelques difficultés avec la classe politique lors de la construction d'une annexe au palais de justice, en 1925-1928, alors qu'en l'absence d'entrepreneur général, les coûts avaient dépassé les prévisions les plus sombres, Chenevert n'obtient pas le mandat du musée. Son projet servit malgré tout de référence à l'architecte Lacroix qui utilisa les grandes lignes des dispositions intérieures suggérées par Roisin.

Les architectes de l'État

Le ministère des Travaux publics, constatant les problèmes que crée l'appel systématique à l'expertise extérieure, décide en 1927 de réformer son service d'architecture en embauchant du personnel plus expérimenté dans la gestion et au fait des derniers développements de l'architecture, telle qu'enseignée à l'École des beaux-arts de Québec et de Montréal depuis 1923. L'architecte montréalais Sylva Frappier devient donc directeur du service en 1927 et un jeune diplômé de Montréal, Léopold Fontaine, est embauché l'année suivante. Avec quelques dessinateurs et techniciens, ces deux architectes vont prendre le contrôle des projets et garantir l'orthodoxie des formes architecturales destinées à symboliser la présence de l'État.

Le chantier le plus important que cette équipe va diriger est la rénovation intérieure du palais de justice de Québec, qui s'opère de 1928 à 1934, grâce à de généreuses appropriations budgétaires.

Projet pour le «Musée provincial» présenté par Maxime Roisin en 1925. Le refus de ce projet et l'adoption de celui, beaucoup plus sobre, de Wilfrid Lacroix, démontre la volonté de l'État d'adopter l'architecture beaux-arts. (Archives de l'Université Laval, fonds Chenevert).



taires obtenues par le Procureur général de l'époque, le premier ministre L.-A. Taschereau lui-même. En s'inspirant du projet de musée déposé par Roisin en 1925, notamment en ce qui a trait à l'escalier en forme d'ellipse, les architectes du gouvernement vont réaliser à Québec, à grands frais, une architecture intérieure d'une rare qualité, tant par sa composition formelle que par le choix des matériaux.

Cette agence d'architecture de l'État va superviser toutes les autres constructions du gouvernement, en surveillant de très près les architectes souvent

choisis par le personnel politique bien plus à cause de leur allégeance politique qu'en fonction de la qualité de leur projet. Elle devient en quelque sorte le gardien du style de l'État.

Ce monolithisme stylistique du gouvernement du Québec va avoir une influence dans le milieu: les maisons d'enseignement et les hôpitaux, institutions qui dépendent de plus en plus des finances publiques optent volontiers pour l'architecture beaux-arts.

Si on peut associer l'apparition de cette architecture aux débuts de la carrière politique de Louis-Alexandre Taschereau, on doit aussi constater qu'elle est, à toutes fins utiles, rayée de la carte avec la fin de son cabinet. Même si les architectes du gouvernement continuent de rêver à une véritable colline parlementaire jusque vers 1940, le gouvernement Duplessis ne s'engagera pas dans cette voie, optant plutôt pour une déconcentration des édifices publics. Pour un temps, l'État s'efface. L'architecture beaux-arts devient d'ailleurs elle-même quelque peu obsolète vers 1930-1935. À Québec, son déclin est amorcé lorsque apparaît l'édifice Price en 1930; son architecture «art déco» symbolise les valeurs du capitalisme nord-américain et marque en quelque sorte la fin d'une période d'expansion sans précédent de l'État et de ses institutions.

Longtemps qualifiés de «style pompier» et peu considérés, les édifices publics du premier quart de notre siècle nous rappellent l'oeuvre d'un groupe de visionnaires qui ont jeté les bases du Québec d'aujourd'hui. Les recherches sur l'art et l'architecture de ces années débutent à peine que déjà on entrevoit la densité et la richesse d'une époque dont les élites attribuaient à l'art et à l'architecture un rôle important dans l'édification d'une société moderne. ♦

Quelques édifices beaux-arts de Québec

1909 École technique (CLSC basse-ville)	René-P. LeMay, architecte
1910 Bibliothèque du Parlement (édifice Pamphile-LeMay)	Marchand et Tanguay, architectes
1913 Café du Parlement (restaurant Le Parlementaire)	Marchand, Haskell et Tanguay, architectes
1916 Académie Commerciale (aile Chauveau)	Tanguay et Lebon, architectes
1917 Hôpital Laval, chemin Sainte-Foy	Tanguay et Lebon, architectes
1919 Université Laval, pavillon des classes	J.-S. Bergeron, architecte
1922 Parlement; édifice C (édifice Honoré-Mercier)	Tanguay et Chenevert, architectes
1923 Université Laval, École de chimie, boulevard de l'Entente	Bergeron et LeMay, architectes
1923 Hôtel Saint-Roch (détruit)	Ludger Robitaille, architecte
1923 Notre-Dame de Québec, restauration intérieure	Chenevert et Roisin, architectes
1927 Académie commerciale (aile Cook)	Lacroix et Drouin architectes
1928 Musée du Québec	Wilfrid Lacroix, architecte
1928 Palais de justice, rénovation intérieure	S. Frappier et L. Fontaine, architectes
1929 Collège Mérici	Lacroix et Drouin, architectes
1931 Parlement: édifice D	Auger, Beaulé et Morissette, architectes
1934 Parlement: édifice E (édifice André-Laurendeau)	Lacroix, Drouin et Bergeron, architectes

Note: le lecteur observera que même si plusieurs édifices de la colline parlementaire ont été baptisés pour commémorer des figures de l'histoire du Québec, personne n'a encore songé à rappeler de cette manière le véritable responsable de cette cité administrative: Louis-Alexandre Taschereau.